



www.saran.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Date : 31 MARS 2026

N°

ARR\_DGS\_2026\_061

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31/03/2026

ID : 045-214503021-20260331-ARRDGS2026\_061-AI

S<sup>2</sup>LOW

# ARRÊTE

## portant délégation de fonction de Monsieur le Maire de Saran à Monsieur Alexis BOCHE, en sa qualité de Conseiller Municipal

### **Le maire de la Ville de Saran,**

Vu les articles L. 2122-18, L. 2122-20 du CGCT,

Considérant que **Monsieur Alexis BOCHE** a été élu Conseiller Municipal le 15 mars 2026,

Considérant l'élection du maire et des adjoints du 21 mars 2026, et qu'en application des articles précités du CGCT, le Maire peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs Conseillers Municipaux,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 – Champ de la délégation**

**Monsieur Mathieu GALLOIS**, maire de la ville de Saran, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation à **Monsieur Alexis BOCHE**, en sa qualité de conseiller municipal, en l'absence ou en cas d'empêchement de l'adjoint délégué, en matière de **COMMUNICATION - FINANCES** :

- pour le suivi de tout dossier,
- pour la signature de toute correspondance qui ne revêt pas le caractère d'une prise de position nouvelle,
- pour l'animation du comité de rédaction des publications municipales.

#### **Article 2 – Mise en œuvre de la délégation**

La délégation consentie par le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification à **Monsieur Alexis BOCHE**.

#### **Article 3 – Modalités d'application**

Tous documents signés par **Monsieur Alexis BOCHE** dans le cadre de la présente délégation de fonction porteront la mention :

**Monsieur Alexis BOCHE**

conseiller municipal délégué à la Communication et aux Finances

.../...

#### **Article 4 – Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- notifié à l'intéressé ;
- transmis au contrôle de légalité.

Je soussignée, Maire de saran, certifie que, conformément à l'article L 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent arrêté a été transmis au Représentant de l'Etat et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date

**Mathieu GALLOIS**

Maire de Saran – Conseiller Départemental



Signature de **Monsieur Alexis BOCHE**

